

COMMUNIQUÉ DE LA LIBRE PENSÉE DU TARN

Le 29 avril 2020, Dine Benyahia était retrouvé sans vie dans les locaux du commissariat d'Albi. Sa mort a suscité un émoi considérable dans notre département. Près de 10 mois plus tard, l'enquête policière n'a abouti à aucun résultat.

Il y a quelques jours le 22 décembre 2020, un citoyen tarnais qui avait apposé depuis des mois un panneau à l'arrière de son véhicule reprenant la une du quotidien régional la Dépêche du Midi : « Dine Benyahia, mort au commissariat d'Albi » était convoqué à la gendarmerie de sa localité sur demande du Procureur de la République.

A la question de savoir si cet acte tombait sous le coup de la loi, les gendarmes ont répondu par la négative. Alors pourquoi une telle convocation ? Manifestement dans l'objectif d'intimider un honnête citoyen.

Avons-nous encore le droit dans ce pays d'honorer publiquement la mémoire d'une personne morte dans les locaux d'un commissariat ? Cela constitue-t-il un délit ?

A-t-on encore le droit, dans ce pays, d'exprimer publiquement sa peine, sa tristesse, voire sa colère suite au décès d'un citoyen intervenu dans des conditions non encore élucidées ?

Est-il admissible qu'un Procureur de la République, garant des libertés publiques se livre à ce qu'il faut bien appeler un abus de pouvoir ?

Ce triste épisode confirme s'il en était besoin la dérive liberticide actuelle. Il s'inscrit dans la longue chaîne des mesures – souvent illégales – visant à intimider, museler, terroriser des citoyens qui expriment une opinion (ou même la suggèrent) contraire aux « valeurs » officielles.

Le projet de loi sur la sécurité globale, le schéma de sécurité intérieure, les décrets de fichage du 2 décembre 2020, la loi sur le « séparatisme », tout ce dispositif a pour objectif de franchir une nouvelle étape dans la mise en place d'un nouvel ordre autoritaire dans lequel la répression, l'intimidation seraient érigées en système d'État, contrevenant aux libertés publiques qui constituent le fondement de notre République.

Cet épisode malheureux ne fait que confirmer la volonté du gouvernement d'instaurer un climat de terreur au sein du corps social à l'encontre de quiconque exprime une opinion différente.

Cela s'appelle un ordre totalitaire.

Cela, c'est le contraire de notre République.

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Albi le 7 janvier 2021